



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 17-INT 069

Déposé le : 21.11.17

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Le PAIR est-il en stabulation libre ?

Texte déposé

Les collectivités publiques romandes regroupent leurs achats au sein du PAIR (Partenariat pour les achats informatiques romands), dont le canton de Vaud est membre. En septembre 2014, le PAIR, a publié un appel d'offres portant sur la livraison de plusieurs dizaines de milliers d'ordinateurs pour un montant de plus de 20 millions de francs. L'appel d'offres comportait plusieurs particularités, qui font que seules les multinationales étaient en mesure d'y répondre.

Premièrement, **seuls les fabricants pouvaient soumissionner**, ce qui exclut de nombreuses entreprises, notamment les sous-traitants, alors que la loi vaudoise sur les marchés publics insiste sur le principe général de "non-discrimination et d'égalité de traitement de chaque soumissionnaire" (LMP-VD, article 6, al. 1, lit. a).

Deuxièmement, alors que de plus en plus de collectivités publiques s'affranchissent de leur dépendance à l'égard des logiciels propriétaires (à commencer par l'OS Microsoft Windows), l'appel d'offres du PAIR **exigeait que les ordinateurs fonctionnent sous Windows**, quand bien même le Règlement d'application de la LMP-VD précise qu'"il ne devra pas être exigé ou mentionné de marques de fabrique ou de commerce, de brevets, de modèles ou de types particuliers (...)" (RLVMP, art. 16, al. 3). Or, à l'instar du canton de Genève (DIP) qui a fait, voici plusieurs années le choix de la distribution Linux Ubuntu (programme GeLibrEdu), le Canton de Vaud pourrait souhaiter tester une alternative à Windows et Mac OS X.

Un recours a été déposé contre cette très étrange procédure et le Tribunal fédéral a finalement considéré, en septembre 2017, que le recours était irrecevable, estimant que les collectivités publiques disposent en la matière d'une grande latitude de manœuvre et donc sans entrer sur le fond.

Nous nous étonnons qu'une procédure d'adjudication de ce type privilégie à ce point les multinationales et avons ainsi l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat.

Questions :

1. Le Conseil d'État est-il au courant des particularités des appels d'offres lancés par le PAIR, en particulier l'exigence d'être une multinationale ("fabricant") pour déposer une offre?
2. Le Conseil d'État envisage-t-il d'utiliser plus largement l'OS GNU/Linux et les logiciels libres dans l'école vaudoise, à l'instar de ce qu'a fait le canton de Genève ?
3. Si l'abandon de l'OS Windows n'est pas encore à l'ordre du jour, le Conseil d'État ne considère-t-il pas qu'il serait justifié de définir un appel d'offres ouvert à d'autres logiciels ?
4. Comment sont nommés les deux représentants de l'État au sein du comité directeur du PAIR et avec quelles instructions ou lettre de mission?
5. Le Conseil d'État peut-il renseigner le Grand Conseil sur les quantités effectivement commandées par le Canton de Vaud à l'un et l'autre des deux adjudicataires sur la période 2015-2017 ? Outre les produits ayant fait l'objet de l'appel d'offres en question, quelles ont été les commandes passées à l'un et l'autre de ces adjudicataires pour profiter des rabais offerts sur les « prix catalogue » ?

Nous remercions d'ores et déjà le Conseil d'État pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Glauser Krug Sabine

Signature :

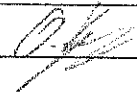
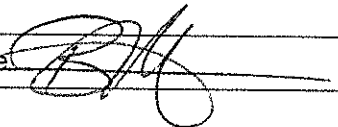
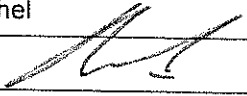
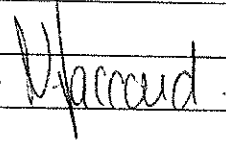
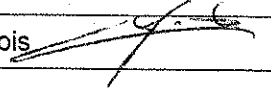
Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Mischler Maurice

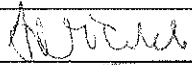
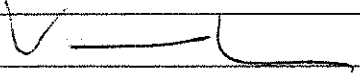
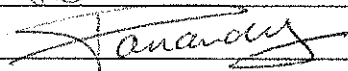
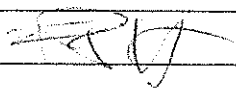
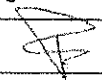
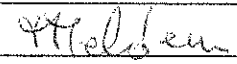
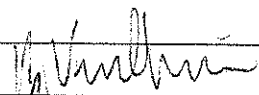
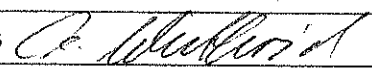
Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Aminian Taraneh	Cherubini Alberto	Durussel José
Aschwanden Sergei	Chevalley Christine	Epars Olivier 
Attinger Doepper Claire	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoze Séverine
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Balet Stéphane	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baux Céline	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Berthoud Alexandre	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Betschart Anne Sophie	Clerc Aurélien	Freymond Cantone Fabienne
Bettschart-Narbel Florence	Cornamusaz Philippe	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis 	Gander Hugues
Blanc Mathieu	Cretegny Laurence	Gaudard Guy
Bolay Guy-Philippe	Croci Torti Nicolas	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure 	Crottaz Brigitte	Genton Jean-Marc
Bouverat Arnaud	Deillon Fabien	Germain Philippe
Bovay Alain	Démétriades Alexandre	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Desarzens Eliane	Gardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Dessemontet Pierre	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Devaud Grégory	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine	Develey Daniel	Gross Florence
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Guignard Pierre
Cardinaux François	Donzé Manuel 	Induni Valérie
Carrard Jean-Daniel	Dubois Carole	Jaccard Nathalie 
Carvalho Carine	Dubois Thierry	Jaccoud Jessica
Chapuisat Jean-François 	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Cherbuin Amélie	Dupontet Aline	Jaquier Rémy

Liste des députés signataires – état au 1^{er} juillet 2017

Jobin Philippe	Neumann Sarah	Ruch Daniel
Joly Rebecca	Neyroud Maurice	Rydo Alexandre
Jungclaus Delarze Susanne	Nicolet Jean-Marc 	Ryf Monique
Keller Vincent 	Paccaud Yves 	Schelker Carole
Krieg Philippe	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Luccarini Yvan 	Pointet François 	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Stürner Felix 
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas 
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Tafelmacher Pauline
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude 	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine 	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Laurent	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe 
Miéville Michel	Rochat Fernandez Nicolas	Vuilleumier Marc 
Mischler Maurice	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Romano-Malagrifa Myriam	Wüthrich Andreas 
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Zünd Georges
Mottier Pierre François	Rubattel Denis	Zwahlen Pierre